

# HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

A la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 18e jour du mois de décembre 2018 à 19h00 au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Madame: Dean Brisson, Donald Richard, Jean-François Perrier et Sophie Chamberland.

Monsieur Louis Laurier, conseiller, est absent, absence motivée (motif personnel).  
Madame Ginette Sheehy, conseillère, est absente, absence non-motivée.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Je soussignée, certifie que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil de la tenue de cette session à l'intérieur des délais prévus à la loi.

---

Guylaine Maurice,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

## **OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

## **ORDRE DU JOUR**

Ouverture de la séance :

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de la séance.

## **RÉSOLUTION 301-18** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Madame Sophie Chamberland, conseillère, se joint aux délibérations, il est 19h15.

**RÉSOLUTION 302-18**

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2019-2020-2021, ainsi que les prévisions budgétaires 2019, lesquelles prévoient une augmentation de 2% des salaires pour l'année 2019 pour les employés n'ayant pas eu d'ajustement au cours de l'année 2018 soient adoptés tel que présenté.

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**  
**2019-2020-2021**

<b>Année 2019</b>	
<b>Projet</b>	<b>Coût</b>
Travaux de pavage sur le chemin du Lac-à-la-Loutre	24 545\$
Changement du système d'éclairage des rues	30 950\$
Achat d'une laveuse à pression	12 500\$
Travaux de réfection aqueduc, égout, chaussée, trottoir sur la rue Principale	896 000\$
Travaux de réfection sur le chemin de la Rouge ( si subvention)	1 109 280\$
<b>Année 2020</b>	
<b>Projet</b>	<b>Coût</b>
Aménagement parc (selon ce qui est prévu dans la politique familles/aînés)	20 000\$
Achat d'un système de lumière (signalisation)	8 000\$
Travaux sur le réseau routier (selon le plan de gestion des actifs)	100 000\$
Installation d'une borne sèche	20 000\$
<b>Année 2021</b>	
<b>Projet</b>	<b>Coût</b>
Travaux sur le réseau routier (selon le plan de gestion des actifs)	100 00\$

**BUDGET 2019**

<b>POSTE BUDGÉTAIRE</b>	<b>PRÉVISION 2019</b>
<b>REVENUS</b>	
Taxes sur la valeur foncière	759 554.00 \$
Tarification services municipaux	321 325.00 \$
Tenants lieu de taxes	85 470.00 \$
Revenus de sources locales	46 345.00 \$
Affectation surplus accumulé	276 310.00 \$
Transferts	191 783.00 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 680 787.00 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration	314 026.00 \$
Sécurité publique	186 679.00 \$
Transport	371 480.00 \$
Hygiène	230 462.00 \$
Santé et bien être	11 750.00 \$
Aménagement et urbanisme	89 824.00 \$
Loisirs et culture	45 556.00 \$
Frais de financement	32 415.00 \$
Transfert activités investissement	398 595.00 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 680 787.00 \$</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 303-18**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que la séance soit levée, il est 19h29.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Guylaine Maurice,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Évelyne Charbonneau,  
Mairesse.